

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1930)  
**Heft:** 13

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE

Réd.: D<sup>r</sup> H. DEMIERRE, ing.

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *L'usine hydro-électrique de Sembrancher (Valais) de la Société Romande d'Electricité*, par L. DU BOIS, ingénieur. — *Procédés nord-américains de construction métallique d'immeubles*. — *Quelques leçons de l'expérience dans la construction des usines hydro-électriques*. — *Extraits du rapport de gestion, pour 1930, du Service fédéral des eaux*. — SOCIÉTÉS : Société suisse des ingénieurs et des architectes. — BIBLIOGRAPHIE. — Service de placement.

## L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SEMBRANCHER (VALAIS)

de la Société Romande d'Electricité

par L. Du Bois, ingénieur.

### Introduction.

Au début de l'année 1926, la *Société Romande d'Electricité*, à Territet, qui était en possession, depuis 1907, de la concession de la Drance entre Orsières et Sembrancher (Valais), décida de procéder à l'équipement de cette force motrice et confia la rédaction du projet et la direction des travaux à M. A. Boucher, ingénieur.

La partie électrique fut exécutée en collaboration avec M. H. Payot, ingénieur, Directeur technique de la Société Romande d'Electricité.

Les différents travaux constituant cette installation hydro-électrique sont décrits dans ce qui suit ; on y trouvera aussi quelques indications sur les caractéristiques.

### Limites de la concession.

Le point supérieur de la concession est en amont d'Orsières, à la jonction de la Drance de Liddes (route du Grand-Saint-Bernard) et de la Drance de Ferrex. A partir de ce point la rivière est dénommée Drance d'Entremont, jusqu'à sa jonction avec la Drance de Bagnes, un peu en amont de Sembrancher, et de là, on l'appelle « La Drance », tout court. (Voir carte au 1 : 50 000, fig. 1). Le bassin versant à la prise d'eau, à la jonction des Drance de Liddes et de Ferrex, est de 278 km<sup>2</sup> qui se décomposent comme suit :

Drance de Ferrex environ . . .	122 km <sup>2</sup>
Drance de Liddes environ . . .	156 km <sup>2</sup>
Total	278 km <sup>2</sup>

Ces deux rivières ont un régime de torrents alpins ; le débit est maximum en été. Elles sont l'une et l'autre alimentées par des glaciers importants : Glaciers de Saleinaz, de la Neuva, d'Orny, pour ne nommer que les plus importants du bassin de la Drance de Ferrex, et glacier du massif du Mont-Velan et d'une partie du Grand Combin pour la Drance de Liddes.

Entre Orsières et Sembrancher, le cours de la rivière est sensiblement rectiligne, allant du sud au nord.

Le point inférieur de la concession est à la jonction de la Drance d'Entremont avec celle de Bagnes.

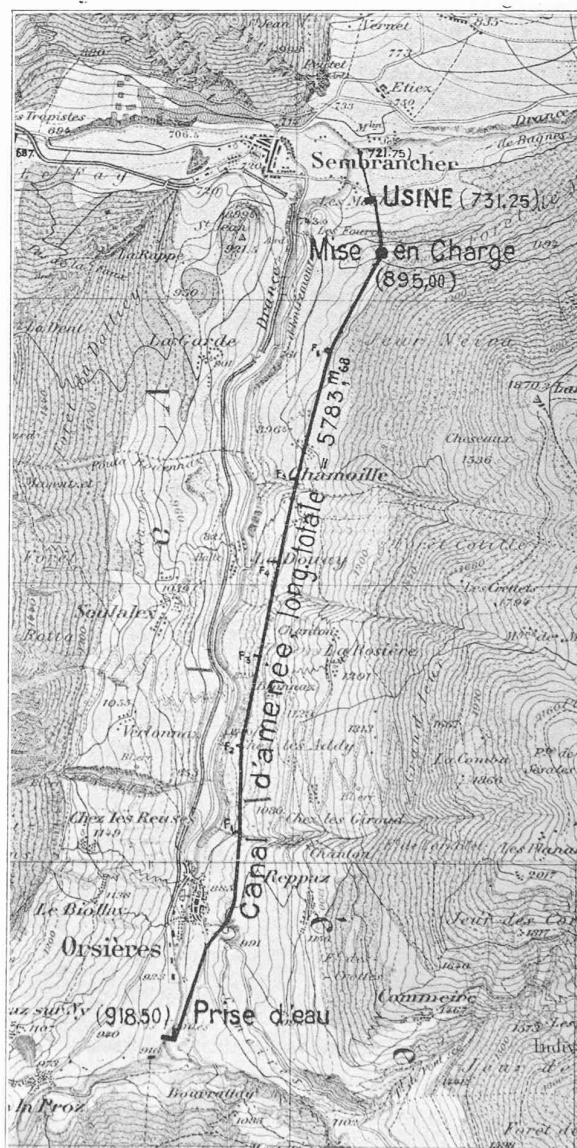


Fig. 1. — Plan général au 1 : 50000.

Reproduit avec l'autorisation du Service topographique fédéral (14 mars 1930).